

LES 2000 DE BRUNIQUEL

RANDONNEE-RAID

La randonnée VTT « les 2000 de Bruniquel » se déroule sur les chemins de grande randonnée et chemins de terre qui traversent les communes de Bruniquel, Penne, Cazals et St Antonin Nobleval..

Les départs des participants se font de façon échelonnée, de 8,30 heures à 10 heures.

REGLEMENT RANDONNEE DE BRUNIQUEL

Art 1 : Cette randonnée est ouverte à tous les vététistes âgés de plus de 14 ans.

Art 2 : Cette randonnée raid n'est pas une compétition et ne donne lieu à aucun classement.

Art 3 : Les participants devront **respecter les règles du code de la route** et, s'il y a lieu, les arrêtés municipaux des localités traversées.

Art 4 : Les participants doivent apprécier selon leur niveau de pratique, la possibilité qui est la leur, de franchir à vélo, les parties techniques du parcours.

Art 5 : Les participants mineurs devront être accompagnés d'un parent ou d'un adulte et dans ce cas, ils devront être munis d'une autorisation parentale.

Art 6 : Le club organisateur décline toute responsabilité pour les dégâts matériels ou corporels dont pourraient être victimes ou auteurs les participants.

Art 7 : En cas de mauvaises conditions atmosphériques ou pour toute autre raison majeure, les organisateurs pourront annuler la randonnée.

Art 8 : **le port du casque est obligatoire.**

Art 9 : Il est demandé à tous les participants de respecter l'environnement et les voies privées qui ont pu être ouvertes exceptionnellement pour le passage du Raid « les 2000 de Bruniquel ».

Art 10 : Cette randonnée traverse des propriétés privées, il est demandé expressément aux participants de ne pas mettre en ligne la trace GPS de la randonnée. Il en va de la survie des randonnées organisées.

Art 11 : Le fait de s'inscrire à cette randonnée implique l'acceptation du présent règlement.